

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No. 1972/2008

Version 21111

Date d'impression 09.03.2021

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1-Identificateurs de produit

Nom du produit : Kit Sulfite enzymatique

Code produit : 040E

1.2-Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu : Utilisations professionnelles, Substances chimiques de laboratoires, fabrication de substances

Utilisations déconseillées : Donnée non disponible

1.3-Renseignements concernant le fournisseur de données de sécurité

Société : BIOSENTEC

Adresse : 48 Chemin des Palanques Sud
31120 Portet sur Garonne
France

Web: www.biosentec.fr

Telephone: +33 (0) 5 61 14 93 33

Fax: +33 (0) 5 61 14 93 34

1.4-Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2-1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 :

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

2-2. Contenu d'étiquette



Pictogrammes

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P280 : Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3- Autres dangers

EUH031 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2- Mélanges

Nom du composant	No. CAS	No. CE	No. Index	Classification	Concentration (w/w)
Sodium disulfite	7681-57-4	231-673-0	016-063-00-2	Acute Tox. 4; Eye Dam. 1; H302, H318, EUH031	100%

SECTION 4 : Premiers secours

4.1- Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Oter les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas d'ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Poudre sèche.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance/mélange

Donnée non disponible

5.3- Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome adapté pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4- Informations supplémentaires

Le produit lui-même ne brûle pas.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3- Méthodes et matériel de confinement/nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4- Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1- Précautions à prendre pour manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2- Conditions d'un stockage mûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Ne pas entreposer près des acides.

Sensible à l'air et à l'humidité.

7.3- Utilisations finale(s) particulières

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2- Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Équipement de protection individuelle

- **Protection des yeux/du visage** : Utiliser un équipement de protection des yeux approuvé par les normes gouvernementales en vigueur. Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).
- **Protection de la peau/des mains** : Manipuler avec des gants appropriés. Les gants doivent être contrôlés avant utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après utilisation. Laver et sécher les mains.
- **Protection du corps** : Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- **Protection respiratoire** : Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules. Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total.
- **Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat : liquide

Couleur : transparent

Odeur : inodore

pH : donnée non disponible

Point de congélation : 0°C

Point d'ébullition initial : 100°C

Hydrosolubilité : oui

9.2- Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10-1. Réactivité

Donnée non disponible

10-2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4- Conditions à éviter

Exposition à l'air. Chaleur.

10.5- Matières incompatibles

Acides forts, Oxydants forts

10.6- Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition – donnée non disponible.

En cas d'incendie, voir section 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

Si le produit est manipulé et traité selon la documentation, la solution n'a aucun effet toxicologique.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1- Toxicité

Donnée non disponible

12.2- Persistance et biodégradabilité

Donnée non disponible

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4- Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5- Résultats des évaluations PBT/vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6- Autres effets néfastes

Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1- Méthodes de traitement des déchets

- **Produit** : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée
- **Emballages contaminés** : Eliminer comme produit non utilisé.

- **Elimination du conditionnement** : Suivre la réglementation d'élimination des déchets en vigueur de l'établissement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Cette fiche de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No 1972/2008.

15.1- Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Acute Tox. Toxicité aiguë
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Eye Dam. Lésions oculaires graves
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Les informations fournies dans cette fiche de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignées et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.